

Paru dans l(es) édition(s) : informations non précisées

**Edition Abonnés - Economie****De nombreuses victimes sous le choc**

Derrière l'affaire Apollonia et les investigations visant les fondateurs de la société, les notaires et certaines banques présumées complices, se trouvent de très nombreuses victimes. Elles sont aujourd'hui évaluées à plus de 2 000. Mais au-delà du chiffre se cachent bien souvent des drames parfois irréparables. « Des tragédies absolues », comme le répètent les différents membres de l'association des victimes d'Apollonia, qui s'est constituée en 2007 pour regrouper toutes les plaintes dispersées aux quatre coins de la France.

A tel point que l'association a mis en place une cellule d'aide et d'écoute via l'Institut d'accompagnement psychologique et de ressources (IAPR) à Paris. Une cellule qui, dans un courrier d'avril 2009, s'inquiétait des « appels alarmants » émanant de plusieurs victimes. Voici quelques exemples relayés par l'association des victimes.

**Il rouvre un cabinet dentaire à 70 ans.** Lorsqu'il a investi dans le projet proposé par

Apollonia, ce dentiste de la Côte d'Azur comptait s'assurer un complément de retraite. Il espérait aussi laisser un patrimoine à ses enfants. Aujourd'hui, il a dû interrompre cette retraite pour se remettre au travail. Etranglé par les dettes, ce praticien de 70 ans a même dû emprunter à nouveau de l'argent à ses enfants afin de financer la réouverture d'un cabinet dentaire et le rachat du matériel nécessaire.

**Sa maison hypothéquée, elle tente de se suicider.** Un couple de chercheurs victimes d'Apollonia voit un beau jour débouler un huissier à son domicile. Ils découvrent alors qu'une hypothèque a été lancée sur leur habitation principale, à la demande expresse d'une banque. Inquiets, l'homme et la femme se rendent chez leur avocat pour tenter de comprendre ce qui se passe. Confrontée à une incompréhension totale, en sortant du cabinet de l'avocat, la femme tente de mettre fin à ses jours en se jetant sous un camion. Fort heureusement, son mari évite le pire en

la retenant au dernier moment.

**Malaise cardiaque devant l'huissier.** Le dossier figure en bonne place sur la pile des victimes d'Apollonia. Il concerne un homme d'un peu plus de 40 ans, médecin, connu pour pratiquer régulièrement des activités sportives et, selon son dossier, il « n'a jamais fumé ». Un jour, un huissier se présente chez lui pour lui signifier les conséquences de ces investissements via Apollonia. Il fait un malaise cardiaque soudain, sous l'effet du stress. « Aujourd'hui, il est invalide à 44 ans », souffle un membre de l'association.

**DA.D.**